



Petite phrase

Annabelle Seoane

► **To cite this version:**

Annabelle Seoane. Petite phrase. 2017, <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/petite-phrase/hal-01704179>

HAL Id: hal-01704179

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01704179>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Petite phrase

Annabelle Seoane

Référence électronique

Annabelle Seoane, Petite phrase. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 12 mai 2017. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/petite-phrase/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Petite phrase

« Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a quand même raté sa vie »
(Jacques Séguéla à propos de Nicolas Sarkozy en 2009)

« Vous n'avez pas le monopole du cœur »
(Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand lors du débat de l'entre-deux tours en 1974)

« J'y pense le matin en me rasant »
(Nicolas Sarkozy en 2003 sur sa possible candidature à l'élection présidentielle de 2007)

« Mon adversaire, c'est la finance »
(François Hollande au meeting du Bourget en 2012)

« Qui imagine le général de Gaulle mis en examen ? »
(François Fillon en août 2016)

Tout le monde, ou presque, connaît ces répliques. Certaines peuvent faire sourire, d'autres agacer, toutes ont marqué les esprits et chacun les identifie à un locuteur et à un contexte particuliers. Ce sont des événements de parole qui, par leur circulation dans un interdiscours médiatique, relèvent de ce qu'il est devenu courant d'appeler des « petites phrases ».

La « petite phrase » n'est pas, loin s'en faut, une spécificité française (« *sound bite* » en anglais) : « [Elle] se définit comme un extrait bref et piquant d'une interview ou d'un discours plus long, utilisé d'ordinaire dans les émissions d'informations ou de tribune libre pour produire le maximum d'effet en peu de mots ; c'est une phrase concise qui a du mordant (McCallam, 2000 : 52) ».

Un événement de parole

Ces « petites phrases », prisées par les politiques et les communicants, trouvent sans conteste dans l'écho journalistique un lieu de propagation et dans le relais des discours du web un formidable lieu de circulation (reprises, détournements, « buzz », etc.). Nombreux sont les sites qui les recensent, les parodient ou les commentent. Si cette désignation n'est pas encore partout stabilisée (on parle aussi de « bon mot », « citation frappante », « trait d'esprit », « phrase du jour »...), elle est celle généralement adoptée par les acteurs de terrain et réutilisée par les chercheurs.

Bien que ce phénomène des « petites phrases » ne soit pas véritablement nouveau (Brasart, 1994), il a le mérite d'avoir été posé en objet d'étude assez récemment par certains chercheurs en sciences de l'information et de la communication, en sociologie de la communication et en sciences du langage. Ainsi, comme le soulignent Alice Krieg-Planque (2011) et Caroline Ollivier-Yaniv (2011 : 18), l'expression « petite phrase » est utilisée par de nombreux acteurs sociaux pour décrire des fragments de discours, plus ou moins sortis de leur contexte, qui font l'objet de reprises dans et par les médias, notamment en raison de leur caractère remarquable ou qui prête à la controverse.

En tant qu'« événement de parole », la « petite phrase » repose sur un double postulat : celui d'une prise de parole identifiée à un locuteur, souvent un homme politique, énoncée dans certaines conditions d'énonciation et celui d'un discours fragmentable dont une partie pourrait

se dissocier. Cette fraction d'un tout, parce qu'elle s'avère particulièrement frappante, étonnante ou polémique parvient à se décontextualiser, s'autotomiser, en quelque sorte, et se met à circuler dans l'interdiscours médiatique. Ce processus ternaire – prélever-décontextualiser-faire circuler – est complexe, pas forcément prédictible (même si nombre de communicants cherchent à anticiper le phénomène) et il témoigne, avant tout, de la forte intrication du discursif et du social, d'une part, et des champs politique et médiatique, d'autre part.

Un fonctionnement au niveau méta-

Or, c'est précisément cette interdépendance entre acteurs politiques, journalistes, professionnels de la communication qui peut parfois donner à la désignation de « petite phrase » une coloration négative. La petite phrase ne se définit par conséquent évidemment pas comme une phrase qui serait petite : C'est « une désignation métadiscursive endogène, propre aux acteurs sociaux investis dans la vie politique et médiatique » (Gaboriaux, Boyer, 2017).

En effet, évoquer les « petites phrases » revient à catégoriser un processus discursif de sélection-reprise dont la finalité est essentiellement pragmatique, avec une dimension argumentative plus ou moins affirmée, voire une manipulation sous-jacente. Les propos du locuteur originel deviennent le point de départ d'un développement ultérieur, décontextualisé et donc potentiellement recontextualisable à dessein. Sa nature partielle peut ainsi vite devenir partielle, son caractère métadiscursif devenir évaluatif. C'est la raison pour laquelle il est aisé de se laisser prendre au jugement de valeur et de considérer les « petites phrases » comme nécessairement péjoratives (comme McCallam, 2000 : 58-59).

Cependant, il semble plus pertinent d'envisager « petite phrase » comme un terme métalinguistique neutre, utilisé par des acteurs dans le cadre de leurs activités professionnelles, à l'interface entre discursif et communicationnel. C'est cette acception qui sera développée ici, selon deux angles d'attaque : celui des sciences du langage, par lequel on les appréhende comme des configurations énonciatives spécifiques, et celui des sciences de l'information et de la communication qui les envisage comme des pratiques communicationnelles déterminantes dans le débat public.

Une configuration énonciative décontextualisée

Du point de vue des sciences du langage, les « petites phrases » relèvent d'une configuration énonciative aux caractéristiques particulières.

En premier lieu, parce qu'elles subissent une extraction d'un texte originel, comme des citations qui seraient rapportées et reprises par un autre, les « petites phrases » font partie de ce que Dominique Maingueneau (2012) appelle « les phrases sans texte ». Ces énoncés ainsi « dé-textualisés » sont le résultat d'un régime énonciatif que l'on appelle « aphorisation ». Plus particulièrement, ils relèvent de l'« aphorisation secondaire » ou « dérivée » (Maingueneau, 2011, 2006a, 2006b), par opposition à l'« aphorisation primaire » qui recouvre les énoncés autonomes « par nature », comme les proverbes ou les slogans. Dominique Maingueneau (*ibid.* : 45) propose le schéma récapitulatif suivant :

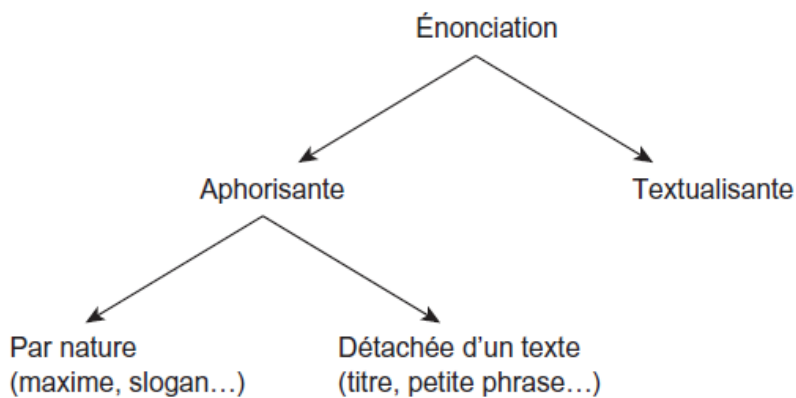


Figure 1

En second lieu, le processus d'aphorisation induit une opération énonciative extractive, la « surassertion », « opération de mise en relief qui est opérée par rapport à l'environnement textuel » (Maingueneau, 2010). Cette surassertion se fonde elle-même sur la détachabilité de certains énoncés significatifs, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques prototypiques d'un énoncé concourant à sa possible extraction pour des usages dans d'autres (con)textes : « La surassertion est une modulation de l'énonciation qui formate un fragment du texte comme candidat à une *dé-textualisation* [selon] une opération de mise en relief par rapport à l'environnement textuel » (Maingueneau, 2011 : 44).

Cette détachabilité ne résulte pas d'un traitement aléatoire de l'information, mais certains dispositifs, assez divers (textuels, énonciatifs ou discursifs) peuvent lui être propices :

« La concision (“faire bref” est ainsi un facteur de “repretabilité”), la saillance formelle (incipit ou clausule, chiasme, paronomase, assonances et allitérations...), ou encore l'autonomie référentielle (valeur gnomique, portée générale...). Toutes ces qualités ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ce que la rhétorique antique avait identifié sous le jour de la *memoria* (figures et formes favorables à la mémorisation et à la reprise) » (Krieg-Planque, 2013).

La dynamique d'aphorisation, dans le cadre ultra-médiatique qui est le nôtre aujourd'hui, peut prendre des proportions qui conduisent à la diffusion pandémique d'une « petite phrase », relayée à outrance dans l'interdiscours des différents médias. La « petite phrase » s'érige alors en fil conducteur entre des supports parfois très éclectiques, elle en assure l'interconnection discursive et thématique. Dominique Maingueneau assigne à ce phénomène le terme de « panaphorisation » : une « petite phrase » qui « fait le buzz », saturant le terrain médiatique sur une période déterminée. Comme facteurs décisifs dans cette « panaphorisation », on peut citer le potentiel polémique contenu dans l'énoncé aphorisé, sa propension à s'avérer emblématique par rapport à l'*ethos* préalable de l'énonciateur aphorisé.

La présence d'une figure de rhétorique est également un facteur qui rend l'énoncé davantage susceptible de pouvoir se détextualiser : par exemple, la métaphore pour « Vous n'avez pas le monopole du cœur » (Valéry Giscard d'Estaing), l'allégorie de « Mon adversaire, c'est la finance » (François Hollande), la métonymie de la montre Rolex comme signe d'aisance financière dans « Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a quand même raté sa vie » (Jacques Séguéla), ou le paradoxe entre l'éventualité d'une mise en examen et la probité de de Gaulle dans la mémoire collective pour « Qui imagine le général de Gaulle mis en examen ? » (François Fillon). Ces figures reposent sur la capacité du récepteur à y percevoir un dispositif à ne pas interpréter au pied de la lettre, mais au contraire avec une certaine distance (critique, humoristique...), ce processus requiert alors une lecture co-énonciative de la « petite phrase ».

En effet, en dernier lieu, le caractère aphorisant d'un énoncé se trouve soutenu par l'interprétation d'une énonciation comme figurale : le récepteur (lecteur ou auditeur) est amené à identifier l'énoncé retenu non comme une simple citation mais comme suffisamment saillant et marquant et où il y a un sens caché, à lire en filigrane. Le plus souvent, ce sens caché est de nature litotique : il dit le moins pour sous-entendre le plus. En implicite une interprétation laissée à la responsabilité du récepteur, l'énonciateur aphorisant construit une connivence avec le récepteur (devenu co-énonciateur) car il s'appuie nécessairement sur une représentation partagée de l'énonciateur aphorisé (Dominique Maingueneau prend l'exemple de l'*ethos* « bling-bling » et arrogant du personnage de Nicolas Sarkozy dans la presse). Sans aphorisation, ces énoncés créent déjà une forme de connivence avec le public, leur aphorisation accentue encore cette connivence en sollicitant non seulement une interprétation de l'acte figural mais aussi un effort de recontextualisation de l'énoncé lui-même. On comprend ainsi que l'énonciateur aphorisant puisse trouver un intérêt fécond à aphoriser en fonction du ressort pragmatique voire argumentatif qu'il souhaite installer...

Une pratique communicationnelle coproduite et circulante

Il est donc difficile d'appréhender les caractéristiques formelles des « petites phrases » en laissant de côté leurs conditions de coproduction et leurs modalités de circulation. L'effervescence et l'omniprésence de contenus informatifs à travers la presse imprimée, presse en ligne, émissions radiophoniques ou télévisuelles, sites, blogs et forums, et la mobilité de ces contenus liée à la téléphonie mobile ont contribué à favoriser la profusion de ces dispositifs d'aphorisation, extractifs et détachés, ainsi que leur mise en circulation. Médiatisation et exposition médiatique s'entrechoquent plus régulièrement si bien que l'utilisation de « petites phrases » s'érige en phénomène dont il est intéressant d'interroger la production, la diffusion et les incidences plus institutionnelles encourues.

Alice Krieg-Planque et Caroline Ollivier-Yaniv (2011 : 17) expliquent que

« “petites phrases” est une formulation dont on trouve la trace dans le langage courant des acteurs sociaux et dont on peut dire qu'elle est généralement utilisée pour caractériser ce que les médias ou la médiatisation font aux discours des responsables politiques [qui] utilisent généralement “petites phrases” sur le mode de la plainte ou de l'accusation ».

De ce point de vue, l'expression « petites phrases » est à rapprocher de « propagande », « langue de bois », « gaffes » (Le Bart, 2003 ; Le Bart, Teillet, 2004), « buzz » (Tortrat, 2010), car elle déclenche « un répertoire d'évaluation et de qualification péjoratives des pratiques discursives, médiatiques et communicationnelles de l'autre » (*ibid.*).

Il s'agit là d'un phénomène de coproduction discursive entre communautés restreintes, avec, d'un côté, acteurs politiques et spécialistes de la communication qui, aspirant à l'exposition médiatique, intègrent ce phénomène en pré-fabriquant des propos destinés à être repris, et, de l'autre, les porteurs d'une parole d'information dans un espace médiatique en constante extension. Le recours aux « petites phrases » fait donc converger des pratiques professionnelles qui devraient *a priori* diverger, en posant la complémentarité d'une prise de parole et d'une parole métadiscursive.

Cette configuration politico-médiatique agit de fait en coproduction polyphonique tout en s'appuyant sur un travail anticipatoire des représentations du public et de sa capacité à donner du sens, à (ré)interpréter cette prise de parole soudain détextualisée pour être retextualisée ailleurs. Les pratiques du web et les nouvelles pratiques journalistiques sont des lieux où on ne peut plus propices à l'émergence de « petites phrases » et c'est tout le débat social – par l'entreprise de l'espace médiatique – qui se trouve ainsi (re)configuré à l'aune de ces aphorisations récurrentes (Verón, 1995, Le Bart, 2003).

En effet, ce phénomène semble en plein essor. Certains chercheurs (Leroux, Riutort, 2011 ; Ollivier-Yaniv, 2011), mettent en avant la multiplication et la légitimité nouvelle d'émissions

de divertissement (désormais à prendre au sérieux...), comme lieux de prises de parole politique : loin de la spontanéité affichée, elles font l'objet d'une préparation aussi bien par les acteurs politiques que par les journalistes-animateurs. Ces énoncés qui émaillent de plus en plus le propos politique destiné à être médiatisé reposent alors sur une double préconstruction : de l'énoncé en tant que forme « prête à être rapportée » (une émission du 24/03/2017 sur la radio *France Culture* qualifie la « petite phrase » de « prêt-à-rapporter ») construit eu égard à l'*ethos* du locuteur originel, aux attentes supposées du public et donc aux représentations de ce même public. Le traitement médiatique dont elles participent contribue à l'aphorisation de certains énoncés, et inversement, la tendance croissante à cette aforisation conditionne le traitement médiatique des discours. Elles fonctionnent ainsi en écho à notre société dite « de zapping ». Il y a là une circularité qui s'opère entre pratiques discursives et pratiques professionnelles. Et au format « petites phrases » répond le formatage *par les* « petites phrases ».

L'ancrage énonciatif, polyphonique, du dispositif « petites phrases » prédispose celui-ci à une détermination sémiotique façonnée par les médias (Ollivier-Yaniv, 2011) et façonnante pour l'interface politique/médiatique. On peut au passage s'interroger sur la pérennité de certaines qui parviennent à entrer dans la mémoire collective alors que d'autres se cantonnent à une reprise limitée dans le temps : quels facteurs déclenchent une circulation durable ? quels impacts sur les représentations interdiscursives qui en émergent ?

Réfléchir en termes de « petites phrases » engage, en creux, une double implication : pour le/la chercheur/e d'abord, cela revient à interroger cette interface et par contrecoup les modalités d'émergence de la parole démocratique. Pour l'énonciateur aforisé ensuite, deux cas de figure se posent : celui d'une aforisation subie ou celui d'une aforisation voulue.

- Pour l'énonciateur aforisé à son insu, elles sondent les effets d'une parole énoncée puis reprise, commentée, axiologisée au sein de l'espace public.
- Pour l'énonciateur aforisé qui, avec la complicité de son équipe de communicants, cherche à anticiper une réaction du public ainsi que pour le journaliste ou l'internaute aforisant, elles éprouvent le fonctionnement et le bien-fondé de cette prise de parole démocratique : celle d'une parole fragmentaire et professionnalisée, privilégiant la forme au fond.

La méfiance qui entoure cette désignation rejoint l'ambivalence que provoque le terme de « communication » : y voit-on un biais ou bien un instrument ? Loin d'être anodines, les « petites phrases » posent en définitive la question de leur rôle potentiellement uniformisant dans l'espace médiatique.

Bibliographie

Brasart P., 1994, « Petites phrases et grands discours (Sur quelques problèmes de l'écoute du genre délibératif sous la Révolution française) », *Mots. Les langages du politique*, 40, pp. 106-112.

Gaboriaux C., H. Boyer, dirs, 2017, Appel à contribution « Les petites phrases », *Mots, les langages du politique*, 2018 [à paraître].

Krieg-Planque A., 2013, compte rendu de lecture « Maingueneau, Dominique. 2012. *Les phrases sans texte* (Paris : Colin) », *Argumentation et analyse du discours*, 10, Accès : <https://aad.revues.org/1482>.

Krieg-Planque A., 2011, « Les “petites phrases” : un objet pour l’analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et langages*, 188, pp. 23-41.

Krieg-Planque A., Ollivier-Yaniv C., éd., 2011, « Les “petites phrases” en politique », *Communication et langages*, 188, pp. 17-80.

Le Bart C., 2003, « Lois et invariants d’un genre : pour une sociologie des gaffes politiques », pp. 79-87, in : Bonnafous S. et al., éd., *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, monde contemporain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Le Bart C., Teillet P., 2004, « Erreur, lapsus, gaffes, fautes : le discours politique comme genre », pp. 53-85, in : Ringoot R., Robert-Demontrond P., éd., *L’Analyse de discours*, Rennes, Éd. Apogée.

Leroux P., Riutort P., 2011, « Les “petites phrases”, Les émissions de divertissement : de nouveaux lieux de valorisation des petites phrases », *Communication et langages*, 188, pp. 69-80.

Maingueneau D., 2012, *Les phrases sans texte*, Paris, A. Colin.

Maingueneau D., 2011, « Sur une petite phrase “de” Nicolas Sarkozy. Aphorisation et auctorialité », *Communication et langages*, 188, pp. 43-56.

Maingueneau D., 2010, « Un mode de gestion de l’aphorisation », in : Communications du IV^e Ci-dit, Un mode de gestion de l’aphorisation, Accès : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=539>.

Maingueneau D., 2006a, « Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l’aphorisation », pp. 107-120, in : Bonhomme M., Lugrin G., éd., *Interdiscours et intertextualité dans les médias*, TRANEL, 44.

Maingueneau D., 2006b, « De la surassertion à l’aphorisation », pp. 359-368, in : Lopez-Muñoz J. M., Marnette S., Rosier L., éd., *Dans la jungle des discours. Genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l’université de Cadix.

McCallam D., 2000, « Les “petites phrases” dans la politique anglo-saxonne. Notes sur le “sound bite” : une figure qui sape le discours démocratique », *Communication et langages*, 126, pp. 52-59.

Ollivier-Yaniv C., 2011, « Les “petites phrases” et “éléments de langage” » : des catégories en tension ou l’impossible contrôle de la parole par les spécialistes de la communication », *Communication et langages*, 188, pp. 57-68.

Torterat F., 2010, « Quand la publicité politique se confronte au *buzz* journalistique : le cas des dérapages verbaux traités dans une rubrique de quotidien », *Signes, Discours et Sociétés*, 5, Accès : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=1807>.

Verón E., 1995, « Médiatisation du politique : stratégies, acteurs et construction des collectifs », *Hermès*, 17-18, pp. 201-214.